

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 76 (1949)
Heft: 10

Artikel: En regardant la cathédrale...
Autor: Gauthier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226999>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On regardant la Cathédrale...

A propos de la proposition de démolir la Cathédrale faite, en 1766, par l'architecte de La Grange et dont nous avons parlé dans notre numéro de mai, C.-F. Landry nous communique encore ce qui suit :

On peut supposer qu'il ne fut pas donné suite à cette proposition de l'architecte De La Grange, car en 1766, il fut avéré que l'on avait à craindre sinon l'écroulement de tout l'édifice du moins la ruine de certaines parties, escaliers, colonnes, galeries, etc.

M. de Crousaz, contrôleur de la ville, propose de nouveaux travaux de restauration d'après un devis s'élevant à 14 835 livres.

Pour toutes réponses, LLEE envoyèrent M. de Sinner, directeur des travaux de la République à l'effet de voir « s'il ne serait pas plus avantageux pour le Trésor de faire démolir cet antique édifice et de construire,

à sa place, une église plus petite, mais suffisante pour la paroisse de la Cité ».

M. de Sinner démontre que les frais de cette démolition et de la reconstruction d'une nouvelle église s'élèveraient au moins au double de ceux de la réparation. Il fit voir l'importance de conserver l'audacieuse église et la restauration fut finalement décrétée. Elle fut faite de 1768 à 1774 et coûta 48 599, 17 sols, 6 creuz, soit environ 73 000 francs. Devis et comptes de ces travaux sont aux Archives cantonales.

GAUTHIER

Chef de Service au Département de l'Instruction publique, 1899

Lettre au Syndic

Paris, le 26 mai 1949.

Cher papa,

A peine le Salon de l'aviation a-t-il fermé ses portes sur un visiteur attardé, que viennent de s'ouvrir, sur le président de la République, celles de la Foire de Paris. Événement très attendu puisqu'il doit être le « témoignage vivant de la renaissance française » et imposer cette réconfortante constatation : le « pastis » titre cinq degrés de plus que celui de l'année dernière.

C'est certainement ce dernier détail qui vient d'inciter le Grand Jo à me prier de l'accompagner dans sa visite, bien qu'il prétende s'intéresser passionnément à la technique de l'allume-gaz.

Le rendez-vous est pour deux heures et demie ; mais chacun connaissant bien l'autre, nous arrivons ensemble à trois heures moins le quart.

Le seul moyen de ne rien voir quand on visite une exposition de cette importance, c'est de la visiter sans plan. C'est ce que nous avons fait.

Le premier hall se trouve être celui de la mécanique. Quinze cents machines de toutes les tailles, astiquées comme des baïonnettes à l'inspection rivalisent de complexité. Le Grand Jo m'explique le fonctionnement d'un marteau pilon pneumatique qui s'avère être en définitive un monte-charge hydraulique. Vexé, il se lance dans un long monologue qui devrait prouver, s'il s'adressait à un sourd-muet, la supériorité de la technique française sur sa concurrente helvétique.

— Et je n'en veux pour preuve, lance-t-il en guise de péroraison, que cette immense machine que tu vois là-bas. Viens un peu contempler ce qu'on est capable de faire !

Nous nous approchons. Le Grand Jo ne s'est pas vanté. C'est en effet un merveilleux assemblage de bouts de tuyaux de toutes dimensions montés sur des socles d'acier, le tout chromé et bichonné comme un gâteau d'anniversaire.

L'oreille basse, je subis le regard d'orgueil de mon compagnon. Je cherche fébri-